



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27-04-2026 /

Dossier complet le : 27-04-2026 /

N° d'enregistrement : 017389/KK P

1 Intitulé du projet

Creation par transfert d'un supermarché LIDL d'une surface de plancher de 2 207 m² et 2 367 m² d'emprise au sol + réalisation d'une aire de stationnement de 130 places toutes permeables

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

LIDL

Raison sociale

LIDL

N° SIRET

34326262226433

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

LOGIE

Prénom(s)

FLORIAN

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Demolition des batiments existants, pouvant necessiter une depollution du site (en fonction de l'etude de sols qui sera mise en place). Reamenagement globale du foncier de 13 967 m² pour y construire un batiments devant accueillir le supermarche LIDL (2 207 m² de SDP et 2 367 m² d'emprise au sol), des espaces verts (5 942 m²) et une aire de stationnement de 130 places (places de parking permeables sur 1 731 m²), avec voies de circulation (sur 3 410 m² dont une zone de dechargement des marchandises de 86 m²). Les espaces verts pleine terre représenteront 42,5% du foncier et integreront une large variete d'especes plantes ainsi que 70 arbres de haute tige.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'attache a reamenager un foncier aujourd'hui renferme sur lui meme et exploite par une activite industrielle, au sein d'un espace de logements et le long d'un axe strategique. Il va participer a la modernisation des equipements commerciaux par le transfert du supermarche LIDL vieillissant (situe a environ 800 m) sur un nouveau site. Il permet la rehabilitation qualitative du site localise au sein du tissu urbain d'Aniche, tout en respectant les equilibres existants et en assurant la reconversion du site LIDL actuel, en collaboration avec la Mairie. De ce fait, il va conforter l'activite commerciale de ce secteur entre Aniche et Auberchicourt qui propose une mixite de destinations, tout en renforçant le tissu local de proximite au profit de la dynamique de la commune et de la satisfaction des consommateurs. Au final, l'operation participe a un aménagement du territoire reflechi et coherent avec la destination de la zone, soutien le developpement economique local et adapte un equipement reconnu depuis de nombreuses annees aux nouveaux modes de consommation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet est élaboré dans une volonté d'harmonie avec son environnement, tout en respectant les règles d'urbanisme. De ce fait, le bâtiment sera implanté en tenant compte des spécificités du site et des obligations réglementaires. Précisons que le réaménagement des parcelles du projet va permettre une importante désimperméabilisation (-41,2%) et une désartificialisation (-24,9%), favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales du site, mais aussi l'implantation d'aménagements paysagers diversifiés au profit d'une biodiversité plus variée. Les travaux consisteront à : 1 - Construire un bâtiment avec des matériaux éco conçus au sein d'un espace actuellement peu valorisé. 2 - Aménager une aire de stationnement de 130 places toutes perméables, des voiries mutualisées VL/PL permettant des déplacements fluides, des cheminements doux faisant la liaison avec le tissu environnant et un espace de déchargement pour les livraisons. 3 - Aménager les espaces non construits en espaces verts pleine terre représentant 5 942 m², soit plus de 42% du foncier. Ces aménagements permettront un développement durable et environnemental de haute qualité, favorisant un retour et une diversification de la biodiversité sur site. 4 - Développer des procédés constructifs en faveur de la réduction des consommations énergétiques : isolation renforcée, installation de panneaux photovoltaïques en toiture, mise en place d'un système de gestion optimisé des eaux pluviales, utilisation de matériaux issus de l'éco-construction, systèmes de chauffage et d'éclairage économe en énergie (PAC, LED,...)...

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Ouverture au public d'un supermarché à l'enseigne LIDL d'une surface de plancher globale de 2 207 m² et d'emprise au sol de 2 367 m². Situé au sein du tissu urbain de la commune d'Aniche, le long d'axes structurants, le site accueille le transfert du magasin LIDL et permet à l'enseigne de se repositionner et d'améliorer sa localisation, au profit d'une meilleure visibilité et d'accès plus aisés. Le stationnement sera adapté, confortable et correspondra aux attentes actuelles tant des usagers de la voiture que des cyclistes (places pour les PMR, pour les familles, pour la recharge des véhicules électriques, emplacements pour vélos). Le site sera accessible de manière multimodale grâce aux aménagements doux existants (trottoirs, traversées sécurisées proches) et à la proximité d'arrêts de bus parfaitement desservis (à 250 m). L'augmentation du trafic n'est pas de nature à modifier les fonctionnements actuels, une grande majorité des clients fréquentant déjà les axes limitrophes et le magasin existant proche. Le supermarché utilisera des équipements limitant sa consommation énergétique et l'eau. Il gèrera de manière optimale ses déchets.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du foncier Emprise au sol totale Surface de plancher SURFACE EXTERIEUR AIRES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT SURFACE DES ESPACES VERTS NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT	(13 967, m ²) (2 367, m ²) (2 207, m ²) (5 141, m ²) (5 942, m ²) (130, stationnement)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 10 Voie : Rue des Freres Fache

Lieu-dit :

Localité : 10 Rue des Freres Fache 59580 Aniche

Code postal : 59580 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 3°14'25"E Lat. : 50°20'1"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme d'Aniche - Zone UE = Zone urbaine mixte peripherique affectee aux activites economiques

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Au regard de l'historique du site, un risque de pollution existe. Des sondages seront effectués afin de statuer sur la qualité environnementale des sols et évaluer la présence de contamination des sols. Lidl mettra en place toutes les mesures nécessaires comme elle le fait sur l'ensemble de ses sites pour assurer la sécurité des usagers.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	La desimpermeabilisation du site et les aménagements paysagers variés mis en place favoriseront le développement d'une nouvelle biodiversité plus diversifiée. Plus de 42% d'espaces verts et plantation de 70 arbres
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet presente n'entrainera que des modifications marginales sur le trafic existant, la majorite des futurs clients frequentant deja le magasin existant a 800 metres et/ou les axes de desserte. De ce fait, l'impact du projet sur le trafic local est considere comme inexistant.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Impact limite : Organisation des livraisons adaptee + 1 seule livraison par jour + les equipements mis en place seront dotes d'isolations acoustiques
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	L'eclairage est concu de maniere a limiter les nuisances lumineuses. Le magasin n'est pas eclaire en permanence. De 21h00 a 6h00 du matin les eclairages sont desactives.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Gestion des EP a la parcelle par infiltration avec rejet a debit limite (mise en place de bassins) = Impact marginal sur l'environnement
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le traitement des dechets chez LIDL est tres performant (politique zero dechet) et n'engendre aucune nuisance olfactive. L'ensemble des dechets et matieres valorisables sont tries dans chaque magasin par les collaborateurs. Ensuite, tous ces dechets et matieres valorisables sont renvoyes sur les plateformes logistiques LIDL pour un traitement centralise adapte
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Au contraire, le projet ouvre le site sur son environnement, modernise cet espace et le valorise pour une parfaite integration dans ce secteur, grace a un volet architectural et un volet paysager de meilleure qualite.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet plantera 130 places de parking, toutes perméables en pavés drainants certifiés par le CEREMA (1 731 m²), 5 942 m² d'espaces verts pleine terre, soit au total près de 55% de surfaces perméables, participant à la bonne gestion des eaux pluviales et à la renaturation de ce site. La diversification des milieux et des végétaux implantés permettra un développement de la biodiversité sur un site qui aujourd'hui ne propose aucune valeur écologique. L'impact carbone du projet est réduit grâce notamment à l'isolation du magasin qui permet une performance énergétique supérieure à celle imposée par la réglementation Thermique et à l'installation d'un Rooftop équipé de compresseurs adaptant la puissance absorbée en fonction des besoins du bâtiment. Le projet utilisera de l'énergie renouvelable (panneau photovoltaïque en toiture), des éclairages LED, des systèmes économes en eau... Ces mesures sont détaillées dans les pièces complémentaires jointes à la demande d'examen.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est intégré dans le tissu urbain d'Aniche sur un site qui sera totalement réhabilité et ouvert sur son environnement. Il va permettre d'assurer un aménagement qualitatif de l'espace disponible, modernisant l'offre commerciale locale. Il participe à la forte valorisation de ce secteur et à l'adaptation de l'offre à la demande. LIDL propose un concept respectueux de l'environnement : Désartificialisation et désimperméabilisation d'un espace peu valorisé, totalement intégré dans le tissu urbain, par création d'espaces verts pleine terre de grande qualité et places perméables, implantation de panneaux photovoltaïques en toiture, d'un système de gestion à distance des consommations d'énergie... Au final il permet une réhabilitation complète d'un foncier en intégrant des aménagements durables et vertueux

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

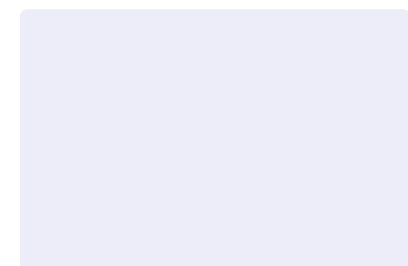
Nom LOGIE

Prénom FLORIAN

Qualité du signataire Responsable du developpement immobilier

À Sailly-Lez-Cambrai

Fait le 27-04-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)